

«L'allaitement concerne toute la société»

En comparaison internationale, la durée de l'allaitement est courte en Suisse. Quelles conditions le favorisent et quels sont ses bienfaits pour le nourrisson, la mère, ainsi que l'ensemble de la société ? Un rapport fédéral fait le point.



© Joaquin Corbalan / Adobe Stock

Nombre de mères et de spécialistes en médecine sont conscient-es des bienfaits de l'allaitement sur différents plans. Dans la réalité quotidienne toutefois, il n'est pas rare que l'allaitement ne soit pas possible ou (trop) rapidement plus possible pour des raisons extérieures au noyau familial. C'est le cas notamment si une mère qui a repris une activité rémunérée n'est pas soutenue par son employeur ou s'il n'est financièrement pas supportable de consacrer de nombreuses heures à l'allaitement maternel au détriment d'une autre activité.

Convaincues que les avantages de l'allaitement dépassent le seul cadre de la famille, les autrices du policy brief récemment paru, *L'allaitement concerne toute la société*, formulent plusieurs recommandations. Sonja Merten, membre de la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF), et Jordyn Wallenborn, toutes deux de l'Institut tropical et de santé publique suisse, préconisent de faciliter l'allaitement au travail et dans les lieux publics, ainsi que le développement d'une stratégie de communication nationale pour informer les parents, les employeurs et la société en matière d'allaitement maternel et en améliorer l'acceptation. Dans l'objectif de disposer de données exhaustives, elles invitent également à collecter des données auprès de la population au moins tous les cinq ans.

Afin qu'il soit possible de suivre les recommandations en faveur de l'allaitement exclusif, elles invitent à introduire un congé parental de plusieurs mois avec prolongation du congé de maternité.

Questions de société et politique familiale

La COFF est une commission indépendante consultative qui s'engage pour des conditions favorables aux familles. En tant que commission spécialisée, elle fournit aux autorités politiques et administratives des connaissances spécifiques sur la politique familiale. Elle publie régulièrement des policy briefs sur des sujets d'actualité importants pour la vie des familles.

(Source : communiqué de presse)

[Lire le policy brief](#)